

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal

7.3.4.7 Infiltrabilité des sols



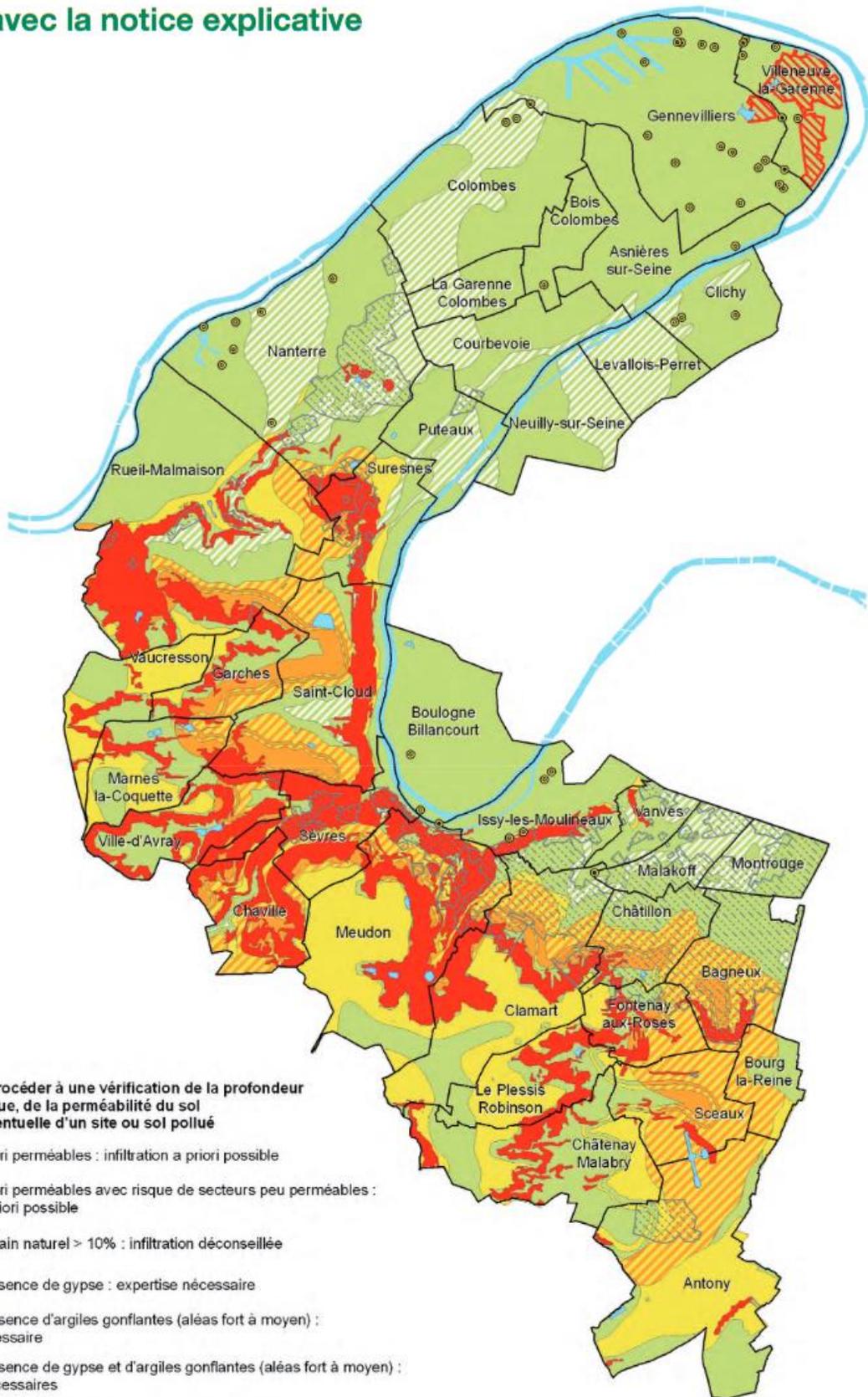
Vallée Sud
Grand Paris

valleesud.fr

à utiliser avec la notice explicative

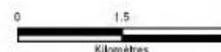


Cartographie de l'infiltrabilité des sols dans le département des Hauts-de-Seine



Dans tous les cas, procéder à une vérification de la profondeur de la nappe phréatique, de la perméabilité du sol et de la présence éventuelle d'un site ou sol pollué

-  Terrains a priori perméables : infiltration a priori possible
-  Terrains a priori perméables avec risque de secteurs peu perméables : infiltration a priori possible
-  Pentes du terrain naturel > 10% : infiltration déconseillée
-  Risque de présence de gypse : expertise nécessaire
-  Risque de présence d'argiles gonflantes (aléas fort à moyen) : expertise nécessaire
-  Risque de présence de gypse et d'argiles gonflantes (aléas fort à moyen) : expertises nécessaires
-  Périmètres de Protection Rapprochée de captages d'eau : infiltration interdite
-  Risques de présence d'anciennes carrières : demander l'avis de l'IGC
-  Sites et sols pollués (mai 2009) : périmètre de sécurité de 50 m de rayon
Vérifier auprès de la Préfecture le périmètre et les contraintes réglementaires



Cartographie de l'infiltrabilité des sols
dans le département des Hauts-de-Seine

Bourg laReine

0 250 500
Mètres